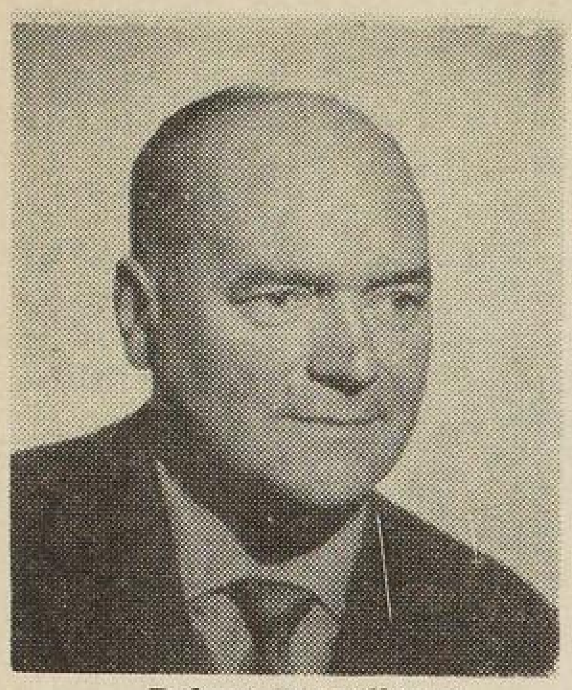

Robert MANCEAU

2e CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

Avec sérénité, je vous demande de me confirmer la confiance que vous m'avez témoignée presque sans interruption depuis vingt ans ; je m'adresse également à vous, qui jusqu'ici n'aviez pas cru devoir voter pour moi : vous pouvez juger mes actes.

UN BILAN POSITIF :

27 interventions à la tribune du Parlement, 72 questions écrites déposées sur le bureau de l'Assemblée Nationale et 79 propositions de lois avec le groupe parlementaire communiste.

J'ai tenu 112 permanences et assuré 67 comptes rendus de mandat.

J'ai rendu visite aux maires et aux élus municipaux.

Je me suis préoccupé des soucis de la population laborieuse et suis intervenu pour obtenir le règlement de bien des cas difficiles (entre autres, pour les cités des Fontenelles et des Charmes, Cité Richard, avenue des Pommiers, locataires de la Cité des Pins, Maternelle des Glonnières, écoles de la Z.U.P...).

Dès le premier jour, j'ai pris l'initiative de défendre les sinistrés des inondations et j'ai suggéré les solutions qui pourraient y mettre un terme.

J'étais avec les salariés le 17 mai 1966 et le 1er février 1967, dans les rues du Mans ; avec les paysans, face aux policiers en 1964 et, avec mon camarade ROSIER, à Saint-Calais, pour nous opposer à la vente des fermes de Montaillé à des accapareurs de terre.

De son côté, mon ami ROSIER, par ses visites aux cultivateurs et son activité politique et syndicale, m'a efficacement aidé.

Avec le Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale, j'ai toujours résolument combattu les lois anti-sociales de la majorité et la politique du régime qui se traduit par :

DES DIFFICULTES ACCRUES POUR LES TRAVAILLEURS

- **Les ouvriers,** souvent menacés par le chômage, **les employés, les fonctionnaires** perçoivent des salaires bloqués au niveau le plus bas, malgré les longues semaines de travail, les cadences infernales. En dépit des heures supplémentaires, la baisse de leur pouvoir d'achat les contraint à la pratique du travail noir.

  Les difficultés d'embauche sont considérables, surtout pour les jeunes et les adultes de plus de 45 ans.
- **Les femmes** sont doublement exploitées comme salariées et comme mères de famille.
- **Les maladies professionnelles et nerveuses** se multiplient. Des menaces pèsent sur la **Sécurité sociale** et le budget de la **Santé** est dérisoire.
- **Les petits et moyens paysans,** financièrement incapables de se moderniser, sont par milliers chassés de leurs fermes, au profit d'accapareurs de terre favorisés par l'Etat.
- **Les artisans et les petits commerçants** écrasés sous les charges sont de plus en plus nombreux à fermer boutique.
- **Les impôts** sont toujours plus lourds et les **loyers** en hausse permanente. Les ventes-saisies se multiplient dans les H.L.M. De nombreux jeunes ménages attendent un logement.
- **La misère de l'Education Nationale** fait que les jeunes des milieux populaires rencontrent de grandes difficultés pour étudier, pour apprendre un métier. Ils sont souvent obligés de quitter leur région par manque d'emploi.
- **Les vieillards** dont le travail a fait la richesse du pays touchent 5,48 F par jour pour ne pas mourir de faim. Il en est de même pour les invalides et infirmes.
- **Les Anciens Combattants** voient leurs droits remis en cause, ceux d'Afrique du Nord ne sont pas reconnus.

LES RICHESSES INJUSTEMENT REPARTIES

Pourtant, depuis 1958, la production a augmenté de 60 % et la productivité du travail de 50 %.

Mais la France est gouvernée par les **hommes des banques** et de la **grande industrie,** qui organisent leurs profits aux dépens de l'immense majorité de la population.

Les bénéfices des sociétés grandissent scandaleusement, alors que les travailleurs peinent « à joindre les deux bouts ».

A ces bénéfices énormes, s'ajoutent les subventions et les dégrèvements fiscaux de l'Etat.

La force de frappe, dangereuse, inutile et ruineuse, profite à des hommes comme Dassault et engloutit l'essentiel des ressources disponibles dans le budget. Elle est alimentée pour 68,3 % par les taxes de vie chère, pour 27,1 % par l'impôt sur le revenu, alors que l'impôt sur la fortune ne procure que 4,4 %.

La stabilité tant vantée par Monsieur Jacques CHAUMONT, c'est la continuité de cette politique qui favorise les grands capitalistes au détriment des intérêts de toutes les couches de la population laborieuse.

Le Parti Communiste condamne une telle « stabilité » dont les travailleurs font les frais. Il est pour un gouvernement fort et stable s'appuyant sur le peuple et décidé à défendre les intérêts des couches laborieuses.

C'est pourquoi il travaille ardemment à unir la gauche autour d'un programme commun. Il propose en particulier :

POUR UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL

— La constitution d'un gouvernement démocratique dont la stabilité serait fondée :
- Sur l'élection à la proportionnelle d'une véritable Assemblée Nationale.
- Sur une large participation du peuple à une politique faite pour lui comme en 1936.

— La **nationalisation** des branches essentielles de l'économie pour limiter l'emprise du grand capital.

— **L'abandon du Ve Plan** pour un programme d'expansion économique et de progrès social.

— L'octroi à l'**Education Nationale** du quart du budget, avec le respect de la laïcité et une réforme de l'enseignement permettant à tous les jeunes d'exploiter toutes leurs possibilités pour s'instruire ou apprendre un métier.

— **L'augmentation,** en commençant par les plus faibles, des salaires, traitements, pensions, retraites.

— La réduction de la semaine de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite afin d'assurer la garantie de l'emploi et des conditions de vie meilleures.

— L'application du principe « à travail égal, salaire égal », pour les **femmes** et pour les **jeunes.**

— La **construction** de l'équipement social indispensable et celle des logements nécessaires avec des loyers abordables.

— L'élévation des conditions de vie des **paysans** travailleurs par le soutien à la coopération, la diminution des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture.

— Une répartition plus juste des **charges fiscales** qui ne transforme pas les **artisans** et **petits commerçants** en collecteurs d'impôts, et fasse payer les sociétés commerciales.

— Une politique extérieure de coexistence pacifique et l'opposition absolue aux entreprises du militarisme allemand.

Le Parti Communiste demande des mesures concrètes contre les **inondations** et la reconnaissance des **revendications des associations de sinistrés.**

VOUS REELIREZ VOTRE DEPUTE,

VOTEZ UTILE ET EFFICACE - VOTEZ Robert MANCEAU

Jacques CHAUMONT, candidat officiel de Pompidou, est le « technocrate » formé par le Régime. Il n'a de programme que son inconditionnalité à de Gaulle. Il n'agirait pas autrement que les Chapalain, Le Theule et d'Aillières.

Chargé de mission au Ministère de la guerre il est plus préoccupé par la force de frappe que par les besoins des populations sarthoises qu'il ignore en dehors des campagnes électorales.

La candidature de **Fernand POIGNANT** fait le jeu du candidat gaulliste. Par son attitude équivoque il décourage nombre de ses amis. Son suppléant Fourchet, élu avec toutes les voix réactionnaires du Mans sur la liste Centriste de M. Maury peut-il prétendre être un homme de gauche.

Au Conseil Général, Fernand POIGNANT associe ses votes à ceux de MM. d'Aillières et Maury, y compris pour voter les subventions aux écoles confessionnelles.

Quant à la F.G.D.S., elle présente la candidature deprincipe de **M. Robert COLLET.**

DEMOCRATES, LAIQUES,

NE DISPERSEZ PAS VOS VOIX. — VOTEZ POUR AFFIRMER (à l'exemple des Elections du Mans) :
— VOTRE OPPOSITION A TOUTE COMPROMISSION AVEC LA DROITE ;
— VOTRE VOLONTÉ D'UNION DE TOUTES LES FORCES DE GAUCHE.
— VOTRE OPPOSITION RESOLUE AU POUVOIR PERSONNEL.

Le 5 Mars : Votez Robert MANCEAU

qui avec son suppléant Armand ROSIER

DEFEND INLASSABLEMENT LES INTERETS DES TRAVAILLEURS DES VILLES ET DES CHAMPS.

Robert MANCEAU

Député — Conseiller Général
Ajusteur S.N.C.F.
Délégué Cantonal de l'Ecole Laïque
Membre du Conseil d'Administration du Foyer des Jeunes travailleurs
et de l'Institut de l'Enfance Inadaptée

Suppléant : **Armand ROSIER**

Cultivateur exploitant
Conseiller Municipal
Président de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Michel-de-Chavaignes
Délégué Cantonal et Vice-président Départemental de la F.N.S.E.A.

IMP. R. BARRIER - LE MANS